

Image not found or type unknown



## Payer sa. Dette après une surenchère

Par **Melusine92**, le **11/02/2021** à **07:18**

J'ai perdu mon appartement lors d'une vente forcée. Le jour de l'audience j'avais les fonds sur ma banque mais pas de chèque de banque. Il a donc été vendu. Est-ce que j'ai un recours de contestation car j'avais fait plusieurs règlements avant l'audience, ou s'il y a une surenchère, puis-je régler le solde dû avant la réitération de l'enchère?